

TARIFICATION

Mise à jour du 26 août 2026

	PERMIS	TARIFICATION	
	De lotissement	30 \$ pour le premier lot et 10 \$ pour les autres lots résultant de l'opération cadastrale. Lorsque le projet inclut l'ouverture de nouvelles rues, le coût du permis de lotissement est de 500 \$.	
	De construction pour une nouvelle construction ou l'addition d'un bâtiment	Bâtiment Principal - Usage résidentiel : • 150 \$ plus 1 \$ / m² de superficie totale de plancher - Autres usages : • 200 \$, plus 2 \$ / m² de superficie totale de plancher Bâtiment accessoire - Usage résidentiel : 50 \$ - Autres usages : 70 \$, plus 0,2 % de la valeur des travaux	
	De construction pour la mise en place d'un conteneur de transport intermodal ou l'addition d'un conteneur de transport intermodal	100 \$ pour le premier conteneur et 50\$ par conteneur supplémentaire	
	De construction pour la transformation ou l'agrandissement d'un bâtiment	Bâtiment Principal - Tout bâtiment résidentiel : 50 \$ - Dans tous les autres cas : 70 \$, plus 0,2 % de la valeur des travaux Bâtiment accessoire - Tout bâtiment résidentiel : 30 \$ - Dans tous les autres cas : 50 \$, plus 0,2 % de la valeur des travaux	
	Renouvellement d'un permis	25 % du montant initial du certificat sans jamais être inférieur à 20 \$	
		COÛT	DURÉE DU PERMIS
	Changement d'usage ou de destination d'un immeuble	30 \$	3 mois
	Dérogation mineure	250 \$	
	Travaux d'aménagement d'un accès à un terrain ou d'un ponceau privé dans l'emprise d'un chemin public (lorsque les travaux ne sont pas reliés à un permis de construction)	50 \$ ⁽¹⁾	3 mois
	Rénovation d'une construction principale : • Usage résidentiel • Autres usages	50 \$ 70 \$ (+ 0,2% des coûts de travaux)	12 mois
	Rénovation d'une construction accessoire : • Usage résidentiel • Autres usages	30 \$ 50 \$ (+ 0,2% des coûts de travaux)	12 mois
	Démolition d'une construction : • Bâtiment principal • Bâtiment accessoire	30 \$ 15 \$	3 mois

	PERMIS	TARIFICATION
	Déplacement d'une construction : • Usage résidentiel • Tout autre usage	30 \$ 50 \$ 1 mois
	Travaux effectués sur la rive ou sur le littoral (incluant le remblai et le déblai) de même que les travaux destinés à l'aménagement d'un lac ou d'un étang artificiel ou des travaux de drainage sylvicole	25 \$ 6 mois
	Construction, installation, modification et entretien d'une enseigne	50 \$ / enseigne permanente 30 \$ / enseigne temporaire 6 mois
	Construction, réparation ou modification d'une installation septique	100 \$ 6 mois
	Construction, réparation ou modification d'un ouvrage de prélèvement des eaux souterraines (puits individuel) et /ou aménagement d'un système de géothermie	50 \$ 6 mois
	Installation d'une clôture, d'un mur de soutènement ou d'une haie	30 \$ 6 mois
	Installation d'une piscine ou d'un spa	30 \$ 6 mois
	Travaux de déblai ou de remblai	30 \$ 6 mois
	Aménagement d'une aire de stationnement	50 \$ 6 mois
	Aménagement d'un terrain (excluant l'usage résidentiel)	50 \$ 6 mois
	Certificat temporaire ⁽²⁾	30 \$ 3 mois
	Abattage d'arbres pour l'implantation d'un nouveau bâtiment principal (incluant une prescription sylvicole et un rapport de réalisation)	500 \$ ⁽³⁾ 12 mois
	Abattage d'arbres pour l'implantation d'un nouveau bâtiment principal (excluant une prescription sylvicole et un rapport de réalisation)	150 \$ ⁽³⁾ 12 mois
	Renouvellement d'un certificat d'autorisation	25 % du montant initial du certificat sans jamais être inférieur à 10 \$ 6 mois
	Stationnement temporaire d'une roulotte et d'un véhicule récréatif	• 3 jours ou moins : 0 \$ • Entre 4 et 14 jours : 50 \$ • Plus de 14 jours : 75 \$ 3 mois

- Pour une demande de permis de construction pour une nouvelle résidence, le tarif de base est de 150 \$ au dépôt de demande - veuillez informer le requérant qu'une tarification supplémentaire sera exigée après calcul de la superficie de plancher du bâtiment. Dans les cas où un permis de puits et d'installation septique sont nécessaires au projet, le tarif de ces derniers est également exigible au dépôt des demandes.
- Le tarif de base de 200 \$ est également exigible au dépôt de la demande